

Séance du Conseil général – Agenda 21 départemental

Jeudi 18 décembre 2008

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

18 XII 08

M. le président,
Mes chers collègues,

Je suis d'accord avec Pierre Laporte : ne caricaturons pas ! Nous vous donnons acte, chers collègues communistes, que vous ne voulez pas enlever les grilles des collèges. Donnez-nous acte que nous ne voulons pas couper les collèges de la cité, mais simplement permettre que cette mission essentielle, qui est celle de l'Education nationale, puisse s'exercer dans des conditions de sérénité normales.

Pour revenir à notre débat, une des questions qui a été beaucoup posée était : aurons-nous les moyens, dans un contexte financièrement difficile, de faire cet effort en matière de développement durable ?

Il est vrai que la période est rude et que la situation dans laquelle se trouve notre Conseil général n'aide pas. Mais je voudrais d'abord faire remarquer que le développement durable ne signifie pas forcément toujours de la dépense. Cela peut aussi, par les mesures que l'on prend, signifier des économies : des économies pour notre planète, mais aussi pour nos finances départementales... Parfois, le travail mené, en particulier par l'administration pour avoir des procédures plus opérationnelles, a non seulement cet objectif d'être plus raisonnable avec nos ressources, mais aussi celui d'être plus raisonnable avec nos ressources financières.

Ensuite, je me suis demandé ce qui justifiait certains propos de nos collègues et surtout pourquoi certaines remarques arrivaient maintenant et pas avant, ici et pas ailleurs ? Il est vrai qu'il faut bien que vivent les spécificités de chacun, parfois même dans leurs nuances internes, mon cher Pierre Laporte. Ce n'est pas toujours un exercice aisé. Je le sais pour m'y être personnellement confronté durant 14 ans !

Et puis surtout, il y a la Biennale de l'environnement, qui fut l'alpha et l'oméga de toutes les politiques départementales, du moins si je me souviens de la manière dont était construit le rapport d'orientations budgétaires de l'an passé. Certes, nous en parlons moins aujourd'hui, pour ne pas dire plus ! Cela vous manque, mais comment imaginer le contraire, mes chers collègues, sauf à considérer que nous ayons oublié tout ce que nous avons dit sur cet événement depuis tant d'années...

Je remercie en tout cas Josiane Bernard de n'avoir parlé que des 8 000 scolaires qui ont participé à l'édition 2008 de la Biennale de l'environnement. Cela me semble plus sérieux, en matière de comptage, que certains autres chiffres annoncés à la presse au lendemain de ce grand moment. Des chiffres très éloignés de ce que nous avons pu estimer les uns et les autres en nous promenant dans les allées, de ce qu'ont pu ressentir ceux qui ont tenu un stand durant les trois jours et de ce qui a pu être observé au moyen de certaines statistiques (sauf à considérer, par exemple, que les visiteurs avaient la sobriété qui caractérise d'ordinaire plutôt les chameaux !).

Alors oui, bien sûr, nous sommes pour la construction participative. Mais la construction participative, c'est difficile sans participation !

J'ai par ailleurs entendu dire que la Biennale était un évènement unique dans notre grande métropole. Ce n'est pas très sympathique pour nos collègues du Conseil général du Val-de-Marne, qui organisent chaque année un très beau « Festival de l'Oh ! », dont chacun peut penser ce qu'il veut sur le contenu, mais dont le caractère populaire de l'évènement est incontestable, ce que nous n'avons pas réussi à faire durant les précédentes éditions de la Biennale.

Mes chers collègues, Raymond Coenne a commencé son intervention tout à l'heure en regrettant que depuis Rio en 1992, rien n'ait été fait en matière d'Agenda 21 au Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Puis il a terminé en disant que ce qui est proposé aujourd'hui est peu, comparativement à ce qui a déjà été fait avant ! Il doit être possible de trouver la synthèse entre ces deux opinions extrêmes. Non, il n'y avait pas rien avant, mais il est plus que temps que nous mettions en place cet Agenda 21. C'est sans doute pourquoi, cher collègue Capillon, nous allons un peu rapidement en la matière.

Pour ma part, je considère que le texte qui nous est proposé n'a pas tant de manques, en tout cas pas tous les manques que certains de nos collègues ont ben voulu dire. Mais il est bien sûr améliorable. Je vous invite surtout à avoir cet objectif là à l'esprit, parce que, très franchement, l'enjeu de cet Agenda 21 vaut vraiment qu'à partir de la base donnée, nous puissions travailler tous ensemble à l'améliorer et à la traduire en mesures concrètes.

Pour conclure en donnant une tonalité douce à ces débats, n'oublions pas, comme l'a écrit Saint-Exupéry, que « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, mais nous l'empruntons à nos enfants ».